



- Partie destinée au secrétariat de l'association -

**P.F.D.U.A. (Protection Féline des Ulis et Alentours)**

## Bulletin d'ADHÉSION 2021-2022

- Adhésion valable du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022 -

### Tarif des cotisations

- 22 € Adhérent
- 12 € Adhérent étudiant
- 50 € Bienfaiteur

### Dons complémentaires à votre adhésion

- Je souhaite offrir une stérilisation (80 €)
- Je souhaite participer aux soins d'un chat (100 €)
- Je souhaite faire un don de : ..... €

Mme, M. **NOM (en majuscules)** : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone fixe : ..... Portable : .....

E-mail : .....

Règlement par :  Chèque  Espèces  Autres. Précisez : .....

### **IMPORTANT : Merci de bien vouloir cocher la case ci-dessous.**

Mise en conformité avec le R.G.P.D. (Règlement Général sur la Protection des Données)

Je déclare accepter que l'association m'envoie ses bulletins mensuels et mails d'information

Date : ..... /..... /.....

Signature :

Merci de renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à :  
P.F.D.U.A. - Service Vie Associative 2, Avenue d'Alsace 91940 Les Ulis

- Partie à conserver par l'adhérent -



## INFORMATION AUX ADHÉRENTS P.F.D.U.A.

Protection Féline des Ulis et Alentours  
Association Loi 1901

### 1- Vos avantages

Être **adhérent P.F.D.U.A.**, c'est l'assurance pour vous :

- De pouvoir rester informé de l'actualité de l'Association (si vous disposez d'une adresse électronique) en acceptant l'envoi par l'association de ses bulletins mensuels et mails d'information sur son actualité.
- De pouvoir participer à nos Assemblées Générales et d'avoir le droit d'y voter.
- De pouvoir trouver conseils et appuis en cas de besoin auprès de notre équipe.

### 2- Comment sera gérée votre adhésion ?

- L'adhésion est valable du 1<sup>er</sup> septembre de chaque année au 31 août de l'année suivante. Elle implique l'acceptation des statuts et du règlement intérieur de l'association.
- Elle est renouvelable chaque année par le versement d'une cotisation de base et vous pouvez la compléter par un don si vous le souhaitez.
- **Pour tout versement** effectué au profit de l'association, **vous recevrez un reçu fiscal** vous donnant droit à une réduction d'impôts égale à 66% de votre contribution prise dans la limite de 20% de votre revenu imposable.  
**Tous nos reçus fiscaux sont envoyés pendant la première quinzaine d'avril de l'année qui suit l'émission de vos versements afin de vous permettre de les intégrer à votre déclaration d'impôts.**
- Les informations personnelles que nous vous demandons sont nécessaires pour valider votre adhésion et sont traitées informatiquement par notre secrétariat.  
En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez donc d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.
- Nous nous engageons à ne transmettre aucun fichier adhérent à qui que ce soit.
- Conformément à la loi de protection des données (R.G.P.D.), nous recueillons préalablement votre consentement pour vous envoyer nos bulletins mensuels et mails d'information.
- Vous pouvez mettre un terme à nos envois à tout moment sur simple demande de votre part.

### 3- Que deviennent les fonds ainsi récoltés ?

Ils sont intégralement destinés à l'entretien des animaux ainsi qu'aux soins qu'ils nécessitent. Adhérer à notre association c'est donc l'aider à toujours améliorer son action et à développer son rayonnement tout en participant à la défense de la cause animale.

P.F.D.U.A. - Service Vie Associative 2, Avenue d'Alsace 91940 Les Ulis

[pfdua91@gmail.com](mailto:pfdua91@gmail.com)

<http://www.pfdua.org>

Tél : 07 82 29 65 68

SIRET : 503- 511-818 00026